

# Appel à candidature Autour de l'estampe et du papier

## Résidence d'artiste 2019

Manufacture d'images - Centre Culturel Le Bief  
23 rue des Chazeaux - 63600 Ambert - Auvergne - France



AMBERT  
LIVRAOIS  
FOREZ



Centre Culturel  
**Le Bief**

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## - Objectifs -

- encourager la jeune création artistique contemporaine dans le domaine de l'estampe
- faire découvrir au public le plus large l'édition actuelle utilisant des techniques traditionnelles
- inscrire une démarche artistique sur un territoire
- inscrire le papier dans des enjeux de création contemporaine

## - 1. Cadre de la résidence -

La Manufacture d'images du Centre Culturel le Bief est un lieu de production artistique dédié à l'estampe et à la micro-édition, ceci en lien avec la tradition papetière du territoire.

Ce lieu s'articule autour de différentes techniques d'impressions traditionnelles :

- Un atelier de typographie
- Un atelier de gravure (taille douce, linogravure, xylogravure, kitchen litho,...)
- Un atelier de sérigraphie
- Un atelier de lithographie (sous réserve)

Le Centre Culturel le Bief possède également une artothèque appelée la Fœil, composée exclusivement d'estampes issues des différentes techniques d'impression. Une boutique dédiée à l'estampe et à la micro-édition est également présente sur le site et ouverte toute l'année.

### **a - Conduite d'un projet de création**

La Manufacture d'images du Centre Culturel le Bief souhaite accueillir en résidence pour la cinquième année un artiste qui conduit un projet de création (estampe, livre) utilisant une ou plusieurs des techniques proposées plus haut.

### **b - Rencontre avec le public**

En dehors du temps consacré à la création et à la réalisation du projet artistique, des temps de rencontre avec le public occuperont au maximum 30% du temps de travail disponible. Ces rencontres avec une attention particulière aux scolaires pourront avoir lieu à la Manufacture d'images ou sur d'autres lieux du territoire d'action du Bief.



## **c - Rendu de la résidence**

Le travail de l'artiste pendant le temps de résidence fera l'objet d'une présentation publique dans les locaux de la Manufacture et/ou dans d'autres lieux du territoire. La communication afférente sera effectuée par le Centre Culturel Le Bief : site internet, réseaux sociaux, newsletter, affiches, etc. Une exposition du travail réalisé lors de la résidence sera mise en place au printemps suivant la résidence.

La Manufacture d'images édite le travail de l'artiste : estampes, livres, etc. Les tirages sont numérotés et signés par l'artiste, la mention «produit à la Manufacture d'images» est apposée. L'artiste conserve la moitié des éditions pour son compte personnel. La Manufacture garde l'autre moitié et en assure la diffusion par le biais de son artothèque et de son espace de vente.

### **- 3. Conditions de la résidence -**

- Mise à disposition des ateliers de la Manufacture d'images
- Aide d'un technicien
- Outils informatiques
- Accès internet
- Logement en chalet équipé (location et fluides pris en charge par la Manufacture)
- Bourse de 4000€
- Fournitures à hauteur de 500€
- Mise à disposition d'un vélo

### **- 4. Dates et durée de la résidence -**

La résidence est prévue pour une durée de 8 semaines qui devront être réparties (après accord) entre le 15 septembre et le 15 décembre 2019 hors vacances scolaires de Toussaint.

### **- 5. Dossier de candidature -**

Le dossier de candidature devra obligatoirement être sur papier et comporter :

- Un CV complet
- Une note d'intention du projet (deux pages maximum)
- Des visuels d'œuvres ou vues d'expositions représentatives du travail de l'artiste (catalogue, photos, cd, dossier de presse)
- Copie de l'attestation d'assujettissement ou d'affiliation à la Maison des Artistes, sécurité sociale, ou Agessa ou déclaration de début d'activité, et numéro de SIRET...
- Une enveloppe timbrée avec l'adresse du renvoi si l'artiste souhaite le retour de son dossier.



## - 6. Critères de sélection -

L'artiste sera sélectionné sur dossier en fonction de son approche originale du domaine de l'estampe et de la micro-édition, pouvant utiliser une ou plusieurs techniques combinées.

L'ancrage du dossier sur le territoire sera également un élément de sélection.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de :

- Une conseillère Arts Plastiques de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Un représentant du Département du Puy de Dôme
- Un membre du bureau du Centre Culturel Le Bief
- Le chargé de mission de La Manufacture d'images
- Un représentant des artistes
- Le référent culturel de l'Education Nationale

## - 7. Dépôt des dossiers -

Les dossiers sont à envoyer à :

Centre Culturel Le Bief  
Résidence d'artiste  
23 rue des Chazeaux  
63600 Ambert - France

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au samedi 1er juin 2019.**

Les candidats présélectionnés seront reçus pour un entretien. Une réponse définitive sera donnée au plus tard le 14 juillet 2019. Une convention d'accueil en résidence sera signée entre la Manufacture d'images et l'artiste au plus tard le 15 Août 2019. Tous les candidats recevront une réponse par courrier durant le mois de juillet 2019.

## - Questions et renseignements -

Ben Quêne chargé de mission de la Manufacture d'images  
ben.lebief@gmail.com

Manufacture d'images - Centre Culturel Le Bief  
23 rue des Chazeaux - 63600 Ambert - Auvergne - France  
www.lebief.org

- Par téléphone au 04 73 82 16 59 -
- Par e-mail : culture.lebief@wanadoo.fr -

